

## Carrosserie



www.autoprevention.qc.ca  
(514) 844-2886 • (800) 363-2344

## LE REDRESSEMENT DE CHÂSSIS ET DE CARROSSERIE

## Gérer l'environnement de travail

*Les accidents associés à la projection d'une pièce ont un caractère impressionnant et font souvent oublier les risques plus modestes, mais constamment présents dans l'environnement de travail. Pour garantir une utilisation sécuritaire, vérifiez les points suivants et implantez des mesures correctives pour tous les points auxquels vous avez répondu non.*

## 1. Éliminer les risques

oui non

*L'aménagement ergonomique du poste de travail améliore la productivité et réduit les risques de maux de dos et de lésions professionnelles.*

- On privilégie l'achat d'un système de redressement ayant les caractéristiques suivantes :
  - mobile ;
  - le plus léger possible ;
  - pourvu d'un ajustement en hauteur.
- On utilise un siège de travail mobile et ajustable en hauteur.

## 2. Contrôler les risques

*L'identification des obstacles permet de diminuer les risques de heurt et de chute. On isole le poste de redressement pour minimiser les conséquences d'un accident.*

- On maintient l'environnement de travail propre et dégagé de tout obstacle.
- Un ruban adhésif de couleur contrastante ou des protecteurs de caoutchouc sont installés sur les pointes des gabarits.
- On installe des panneaux de contreplaqué (3/4" ou 19 mm) ou un autre dispositif de résistance équivalente derrière les unités de traction.
- On installe des tapis de caoutchouc dans les espaces de travail autour des équipements de redressement.
- Sur les équipements à tablier surélevé, on utilise des passerelles amovibles munies de garde-corps.
- Lorsqu'on applique un effort de traction, on recouvre les chaînes d'une couverture lourde ou on les maintient à l'aide de sangles de caoutchouc.

## 3. Se protéger

*La protection individuelle est essentielle pour se prémunir des risques d'accidents.*

- **On porte des chaussures de sécurité avec semelle et embout protecteurs.**
- **On choisit des chaussures avec semelle souple pour faciliter les flexions répétées.**
- **On porte en tout temps des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.**
- **On porte un écran facial au moment d'effectuer les tractions.**
- **On porte en tout temps des gants de cuir ou d'une résistance comparable.**
- On porte des protecteurs de genoux lorsqu'on doit s'agenouiller fréquemment.
- **On évite de regarder directement le faisceau laser ou de le pointer vers les yeux d'une autre personne.**

*Le rayon laser est dangereux pour les yeux.*

## 4. Savoir faire

*La connaissance des risques et des mesures de prévention permet de réduire les risques.*

- **Tous les carrossiers possèdent une bonne formation de base dans les techniques de redressement.**
- Tous les carrossiers possèdent une connaissance précise sur l'utilisation des équipements et outils de traction disponibles (on fait appel au fabricant si nécessaire).

LISTE DES RÈGLEMENTS ET DES CODES  
RSST : Règlement sur la santé et la sécurité du travail

Les points identifiés en caractères gras doivent être traités en priorité.  
Reporter les points à corriger sur la fiche d'action prévue à cet effet.

Complété le: \_\_\_\_\_